

**Avis n° 2011/07- 02 relatif
à l'habilitation de l'Institut national des sciences
appliquées de Toulouse (INSA Toulouse)
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Objet :

Changement de l'intitulé d'une spécialité de diplôme habilité

- Vu la demande présentée par l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse (INSA Toulouse)

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

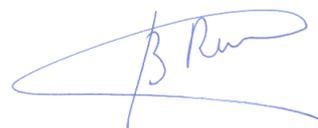
En mai 2011, la CTI a donné un avis favorable à l'habilitation de l'INSA Toulouse à délivrer le titre d'ingénieur diplômé dans 8 spécialités, dans le cadre de l'habilitation périodique des écoles du Sud Ouest (voir avis n°2011/05-03). L'Établissement demande que l'intitulé de l'une d'elles, la spécialité *Génie des procédés*, devienne *Génie des procédés et environnement*.

Considérant que la prise en compte de l'environnement doit être une composante de toute formation d'ingénieur et tout particulièrement en *Génie des procédés*, la Commission donne un avis défavorable au changement d'intitulé.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 5 juillet 2011

Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 13 septembre 2011

Le président



Bernard REMAUD